

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
Tél : 02.98.99.61.07
Fax : 02.98.99.67.67
e-mail : mairie.brennilis@orange.fr

ARRETE DU MAIRE

=====

MISE EN PLACE D'UNE DEVIATION et D'UN PERIMETRE DE SECURITE.

- .Vu le décret n°72-241 du 30 juin 1972 portant règlement d'administration publique.
- .Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982.
- .Vu le décret 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route.
- .Vu l'arrêté interministériel –livre1-8^{ème} partie- sur la signalisation temporaire du 15 juillet 1974.
- .Vu le Code général des Collectivités locales.

.Considérant que le Directeur du site EDF de Brennilis a programmé UN EXERCICE DE SECURITE , vendredi 10 octobre 2008, de 8h à 13h30, sur la voie communale n°1 Menant de la centrale nucléaire au bourg de Brennilis.

.Considérant que lors de cet exercice sera simulé l'accident d'un véhicule transportant des déchets radioactifs.

.Considérant que l'objectif de cet exercice est de tester l'organisation des équipes d'intervention de la centrale en liaison avec les pouvoirs publics dans le cadre de ce type d'accident.

ARRETE

=====

Article 1 :

La circulation sera interdite vendredi 10 octobre 2008 de 8h à 13h30, sur la voie communale N°1 entre le carrefour de Kerstrad et la voie communale n° 5 menant au village de Kerolland. Un périmètre de sécurité sera mis en place par les services compétents.

Article 2 :

La déviation de circulation instaurée dans les deux sens est la suivante :

-à partir du Parc d'entreprises, à hauteur du carrefour de Kerstrad (calvaire), les véhicules emprunteront les voies communales n° 7, n° 3, n° 9 pour rejoindre le carrefour de Bellevue permettant de se diriger vers l'axe Lorient-Roscoff ou en direction de Loqueffret.

-à hauteur du carrefour de Bellevue, les véhicules venant de l'axe Lorient-Roscoff et de Loqueffret emprunteront la première route à droite, dite VC n° 9, puis la VC n° 3, puis la VC n° 7 qui rejoint l'intersection de Kerstrad, puis le parc d'entreprises.

Article 3 :

La signalisation de déviation et le périmètre de sécurité seront mis en place par le pétitionnaire et la commune de Brennilis.

Article 4 :

Mr le Directeur du site EDF de Brennilis, Mr le Commandant de brigade de Gendarmerie de Pleyben, Mr le Maire de Brennilis,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Brennilis, le 7 octobre 2008.

Le Maire,

P/o le Maire absent,

Le 1^{er} Adjoint,

M. GERARDIN.





TÉLÉCOPIE

DATE :

x 07/10/08

NOMBRE DE PAGES:

1 + 2

EXPÉDITEUR

NOM :

D. PONSART

TÉLÉPHONE :

02-98-99-69.81

FAX :

DESTINATAIRE(S)

À L'ATTENTION DE :

Secrétariat Mairie de
BRENNIS

fax : 02-98-99.67.67

SECRÉTAIRE :

COPIE(S) :

TÉL. SECRÉTAIRE :

SERVICE :

S'IL VOUS NE RECEVEZ PAS TOUTES LES PAGES, VEUILLEZ
NOUS EN INFORMER AUSSITÔT.

NOS RÉF :

OBJET :

exercice transport du 10/10/08 - Site des Mts d'Arrée.
mise en place permis de sécurité et dérivations
de 8h00 à 13h30. subvent plan joint.

Ristachin ol en arrêté municipal pour info et mise en place
permis de sécurité.
DDE
Appui subdivision chateaufort du FAOU si besoin.

Vos pouvez me contacter au 02.98.99.69.81

D PONSART

Page 1/1

00/

zone de l'ancien



RAPPORT DE CONTROLE DE TRANSMISSION

HEURE: 07/10/2008 06:27

DATE, HEURE
NUMERO/NOM FAX
DUREE
PAGE(S)
RESULT
MODE

07/10 06:26
0298267235
00:00:54
02
OK
STANDARD
ECM

Gend.
Playben

RAPPORT DE CONTROLE DE TRANSMISSION

HEURE: 07/10/2008 06:02

DATE, HEURE
NUMERO/NOM FAX
DUREE
PAGE(S)
RESULT
MODE

07/10 06:01
0298996951
00:01:15
03
OK
STANDARD
ECM

EDF
Brennilis

RAPPORT DE CONTROLE DE TRANSMISSION

HEURE: 07/10/2008 06:33

DATE, HEURE
NUMERO/NOM FAX
DUREE
PAGE(S)
RESULT
MODE

07/10 06:32
0298818506
00:00:55
02
OK
STANDARD
ECM

Gend.
Châteauneuf